

Image not found or type unknown



doije payé une piece de chauffeau a gaz usée par le temps ou au p

Par lisi, le 19/02/2009 à 17:55

ma chaudière a plus de 10ans rien n'a été remplacé sur celle ci depuis ça pose
et vu qu'il a y plus de dix que les logements sont faient
plusieur chose usées lache
telque la veilleuse et que la propriétaire veut que je paye
ou mes robinet de cuisine et salle de bains (les cols de cygne ont cassés a cause du tarte et
de la vétustée
je l'ai ai remplacé a mes frais
j'ai peu que çi je reste plus longtemps
quil me fasse remettre en étét son appart a mes frais
a-t-il le droit ?